

Plan Vert

Quartier La Roue – Anderlecht



Grootstedenbeleid
Politique des Grandes Villes



Bruxelles - mai 2012

Étude réalisée par le Collectif ipé

GHYSELEN Sophie

RIBEIRO Amélia

www.ipecollectif.be

Septembre 2011 – mai 2012

Pouvoir adjudicateur

Commune d'Anderlecht.

Crédits illustrations

Toutes les illustrations ont été réalisées par le Collectif ipé. La reproduction de tout ou partie de ce rapport est soumise à la gratuité de la diffusion ; au respect de l'intégrité des documents reproduits et à la citation claire et visible de la source d'information.

Traduction vers le néerlandais

VANDENPLAS Francis

Table de matière

Introduction plan vert.....	4
1.Constats et recommandations généraux.....	7
1.1.Constats généraux.....	9
1.2.Recommandations générales.....	12
2.Les venelles	17
2.1.Postulats de base.....	19
2.2.Recommandations et pistes d'action concernant l'ensemble des venelles.....	21
2.3.Les venelles « en impasse ».....	25
2.4.Les venelles « traversantes ».....	26
2.5.Les venelles « carrées ».....	28
3.Espace vert par espace vert	31
3.1.Parc des Résédas.....	32
3.2.Place de la Roue.....	34
3.3.Plaine des loisirs.....	36
3.4.Angle rue du Savoir – Avenue de la Société Nationale.....	39
3.5.Les potagers entre la rue des Colombophiles et le canal.....	40
3.6.Parc des Colombophiles.....	43
3.7.Place Ministre Wauters.....	46
3.8.Talus de chemin de fer.....	48
4.Outils et Acteurs de référence.....	51
4.1.Outils d'accompagnement pour les projets citoyens.....	52
4.2.Acteurs de référence.....	55

INTRODUCTION PLAN VERT

Le Plan Vert de La Roue est l'un des résultats de l'atelier de travail urbain (ATU) dans lequel habitants, associations, techniciens et services communaux ont travaillé ensemble sur le développement du quartier. Au total, vingt ateliers ont eu lieu entre juin 2009 et mai 2012.

L'ATU La Roue a démarré comme un espace de concertation autour des questions de mobilité et d'aménagements des espaces publics à rénover dans le cadre d'un financement BELIRIS.

Très vite, l'atelier a dépassé cet objectif de départ pour devenir un lieu de réflexions et de propositions sur des questions de plus grande ampleur dans la vie locale, telles que la propreté des espaces verts, le bien-être dans les espaces publics, les grands projets en préparation dans le quartier et ses environs, l'identité du quartier et la valorisation de son image. Au-delà de l'accompagnement des projets en cours, le travail collectif a été développé de façon à affirmer la notion de « projet de quartier » en menant des réflexions sur des questions concernant l'ensemble du quartier et pouvant orienter son évolution.

En juin 2011, une nouvelle étape de l'ATU La Roue a été entamée via la réalisation d'un « Plan Vert » s'inscrivant dans l'objectif de poursuivre l'élaboration de plans guidant les actions dans le quartier. En effet, le travail participatif a montré que les espaces verts constituent une entrée privilégiée pour aborder différents enjeux déterminants pour l'avenir du quartier. Notamment parce que :

- La dimension verte est présente dans tous les espaces publics de La Roue ; par conséquent, la réflexion sur les espaces verts permet de travailler sur des questions transversales de sécurité, de propreté et d'animation des lieux public du quartier ;
- L'abondance d'espaces verts et leur organisation constituent l'une des caractéristiques les plus marquantes de la cité-jardin. Dans le quartier, la qualité des espaces verts est un facteur de valorisation sociale, patrimoniale et économique ;
- Le bon fonctionnement des espaces verts est un enjeu de cohésion sociale dans le quartier. Les échanges dans le cadre de l'atelier ont mis en évidence l'intérêt de travailler sur la question des venelles et de l'entretien des haies de clôture.

Le Plan Vert pour La Roue a été conçu comme un **outil cadre**, qui donne une **vision d'ensemble** sur les espaces verts du quartier et qui peut **orienter des nouvelles initiatives** dans ce domaine. Il ne s'agit pas d'un document technique mais bien d'un instrument de travail qui se veut souple, pratique et évolutif. Il est adressé aux services communaux aussi bien qu'aux habitants et usagers du quartier.

Ce plan se développe autour d'une idée centrale : l'amélioration de la qualité des espaces verts du quartier de La Roue ne demande pas de grands investissements ni de lourds chantiers de réaménagement. Elle repose plutôt sur une **meilleure utilisation des ressources disponibles**, sur une meilleure **animation des espaces publics** existants et sur la **valorisation du patrimoine** naturel et urbanistique du quartier.

Le Plan Vert traite en priorité de la **gestion et de l'entretien** des espaces verts. Il développe en priorité des propositions dans une logique d'**interventions ponctuelles, ciblées et articulées**, autour des questions d'entretien, de gestion et d'animation. Des propositions d'aménagement ou de rénovation sont abordées lorsque la situation les impose et qu'elles peuvent participer à des enjeux de cohésion sociale pour les habitants.

Un aspect essentiel du Plan Vert pour La Roue est son **caractère participatif**. Dès la phase d'élaboration, il a été construit avec la collaboration des habitants et des associations de quartier (à travers des groupes de travail dans l'ATU) et avec des personnes ressources (le service des espaces verts de la commune, le Foyer Anderlechtois, les responsables des potagers et de la promenade verte de l'IBGE, etc.).

Le Plan Vert se développe en quatre grandes parties : les constats et les recommandations générales, les venelles, les différents espaces verts du quartier et les références utiles.

La première partie « les constats et recommandations généraux » offre une vue globale sur les différents espaces verts du quartier et leurs composants.

La deuxième partie est entièrement consacrée aux venelles, éléments prédominants dans la cité-jardin. Les venelles sont traitées dans un chapitre à part parce que les questions qu'elles soulèvent en terme de statut de propriété, d'entretien, de gestion et d'usage sont assez particulières et complexes.

Dans la troisième partie, chaque espace vert est traité de manière isolée : un état des lieux détaillé permet de faire des recommandations spécifiques pour l'espace en question. Chaque recommandation s'accompagne d'actions concrètes et d'informations sur des outils pouvant compléter les actions proposées.

Enfin, le dernier chapitre, consacré aux « références utiles », offre un éventail des acteurs et des outils qui pourraient aider ou accompagner les acteurs à développer des projets pour le quartier. Ces références s'adressent à différents niveaux d'action, des pouvoirs publics aux habitants en passant par les associations et les usagers du quartier.

